

Assemblée constitutive de l'association
Comité Lausanne 1821 – 2021
pour le bicentenaire du philhellénisme suisse
et de sa contribution à la création de l'Etat grec moderne

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2020 (par vidéoconférence)

Présents :

- Association des Amitiés gréco-suisse AGS : Alexandre Antipas (AA), Christian Zutter (CZ), suppléant
- Association Hellénique de Lausanne ESTIA : Christina Théodossiou (CT)
- Association Melissa pour l'Hellénisme (Mph) : Georgios Sgourdos (GS)
- Fondation Entraide Hellénique de Lausanne : Vally Lytra (VL)
- Association Grec Pour Tous (GPT) : Jean Rentzepis (JR), Maria Kaparti (MK), suppléante

1. Historique et objectifs du projet

Il existe à Lausanne quatre associations et une fondation actives dans le domaine du philhellénisme, de la promotion de la culture grecque et de l'entraide. Il s'agit de :

- Association des Amitiés gréco-suisse
- Association hellénique de Lausanne ESTIA
- Association Melissa pour l'Hellénisme
- Association Grec Pour Tous
- Fondation Entraide hellénique de Lausanne

2021 marquera le bicentenaire du début du soulèvement du peuple grecque contre l'occupant ottoman. La Ville de Lausanne a l'intention de profiter du bicentenaire pour honorer Ioannis Capodistria, premier gouverneur de la Grèce indépendante, qui a joué un rôle déterminant lors de la constitution du Canton de Vaud, et de le faire connaître au public vaudois.

Dans cette perspective, la Ville de Lausanne a proposé aux associations précitées de collaborer à cette manifestation et de prendre en charge l'organisation d'une exposition commémorative de la lutte du peuple grec pour son indépendance et du rôle du philhellénisme suisse, ainsi que d'organiser d'autres manifestations en relation avec la commémoration du bicentenaire du soulèvement qui a conduit à la création de l'Etat grec moderne.

Il s'agit là de propositions qui honorent nos associations mais qui, en même temps, les mettent face à un défi de taille. Elles cherchent en effet, par tous les moyens, à se montrer à la hauteur de la confiance dont leur témoigne la Ville de Lausanne et à profiter de cette belle occasion pour mieux faire connaître l'histoire et la culture de la Grèce.

Dans cette perspective, sous l'appellation « Comité 1821 – 2021 », une délégation de représentants des associations grecques de Lausanne s'est réunie à de nombreuses reprises pour élaborer un projet d'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville et concevoir d'autres événements en lien avec la célébration du bicentenaire.

Pour des raisons d'organisation et d'efficacité, et afin de pouvoir engager une campagne de recherche de fonds pour financer ses projets, le Comité 1821 – 2021 a décidé de se constituer en association, créée lors d'une assemblée constitutive le 28 mai 2020.

2. Statuts

Les statuts de l'association sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres du comité

Sont élus au comité :

Président : M. Alexandre Antipas

Secrétaire : M. Christian Zutter

Trésorier : M. Jean Rentzepis

Membres : Mme Christina Théodossiou

M. Georgios Sgourdos

Mme Vally Lytra

Sont désignés vérificateurs des comptes :

M. Philippe Du Pasquier

M. Theodosios Dimopoulos

4. Fixation du montant des cotisations

Membres individuels : CHF 50.-

Membres collectifs : CHF 200.-

5. Financement de l'association et des projets

Les ressources de l'association sont composées des cotisations ordinaires et extraordinaires des membres, des dons, des prestations en nature fournies par les membres, du produit des activités de l'Association, et des subventions publiques et/ou institutionnelles.

Les transactions financières de l'association nécessiteront la double signature du trésorier et du président ou du secrétaire.

6. Prochaines étapes organisationnelles

- Ouverture d'un compte postal pour l'association ;
- finalisation et validation du budget ;
- confirmation officielle de la réservation du Forum de l'Hôtel de Ville et du Casino de Montbenon aux dates convenues ;
- développement du projet d'exposition au Forum (contenu, présentation, ressources) ;
- recrutement des membres (à commencer par les membres des associations fondatrices) ;
- constitution d'un dossier de sponsoring et approche des donateurs ;
- plan de conférences et approche des intervenants.

Au nom de l'association

Le président :
Alexandre Antipas

Le secrétaire :
Christian Zutter

Lausanne, le 7 juin 2020